



2^e Festival International d'Échecs de La Plagne

Règlement Intérieur du Tournoi de Blitz

Article 1 : Présentation

Le CABE organise, un tournoi de Blitz lors du 2^e Festival International d'Échecs de La Plagne.

Il se déroulera le 4 juillet 2022 dans la résidence hôtelière SUN VALLEY – 73210 La Plagne Soleil.

Le Blitz est homologué par :

- la Fédération Française des Échecs (F.F.E.)
- la Fédération Internationale des Échecs (F.I.D.E.)

Article 2 : Règles et appariements

Les appariements informatisés se font au système Suisse, sans protection de club ou de famille (programme PAPI conçu par Erick MOURET).

Les règles du jeu sont celles de la F.I.D.E. adoptées par le 88^e congrès de la FIDE qui s'est tenu à Goyruk (Antalya, Turquie) et entrées en application au 1^{er} janvier 2018.

Ne seront appariés à la 1^{re} ronde que les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leur inscription.

Article 3 : Nombre de rondes et cadence

Le tournoi se jouera en 7 rondes à la cadence de 5 minutes + 2 secondes par coup.

Article 4 : Pointage et horaires

Le pointage aura lieu le lundi 4 juillet entre 7h45 et 8h45 pour une 1^{re} ronde prévue à 09h00.

Article 5 : Droits d'inscriptions et prix

Droits d'inscriptions : 15€ pour les adultes et 10€ pour les jeunes.

Répartition des Prix :

Total des prix du Tournoi de Blitz : 1000 €

Prix au classement général : 1^{er} : 250 €, 2^e : 200 € et le 3^e : 150 €

Prix pour les Jeunes : 1^{er} : 150 €, 2^e : 100 €, 3^e : 75 €, 4^e : 50 € et le 5^e : 25 €

Les prix sont attribués en tenant compte du classement général après départage.

La liste des prix sera affichée au cours du tournoi.

Article 6 : Départages

Les départages sont dans l'ordre :

- Le Buchholz tronqué
- La performance

Article 7 : Forfaits

Dès le lancement de la ronde le joueur dispose de 5mn pour jouer son premier coup.

Article 8 : Fin de partie

A l'issue de la partie, les deux joueurs rangeront les pièces sur l'échiquier et le vainqueur (ou en cas de nulle, le conducteur des blancs) donne le résultat à l'arbitre.

Article 9 : Nullité par accord mutuel

Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE et le code éthique de la FIDE.
Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

Article 10 : Annexe B du livre de l'arbitre

Le jeu sera régi par l'article B4 des règles du Blitz.

Article 11 : Comportement des joueurs

Les joueurs s'engagent à respecter la charte du joueur d'Échecs affichée sur le lieu du tournoi.

Article 12 : Arbitrage

Arbitre principal : Romain Martinez AFO2
Arbitre adjoint :

Article 13 : Commission d'appel

Une commission d'appel sera constituée. Elle se composera de trois personnes (2 choisies parmi les joueurs présents et d'un membre de l'organisation).

Article 14 : Divers

Tous les participants s'engagent à respecter ce règlement intérieur.

L'arbitre Principal
Romain MARTINEZ

L'organisateur
Hervé VUILLERMOZ